

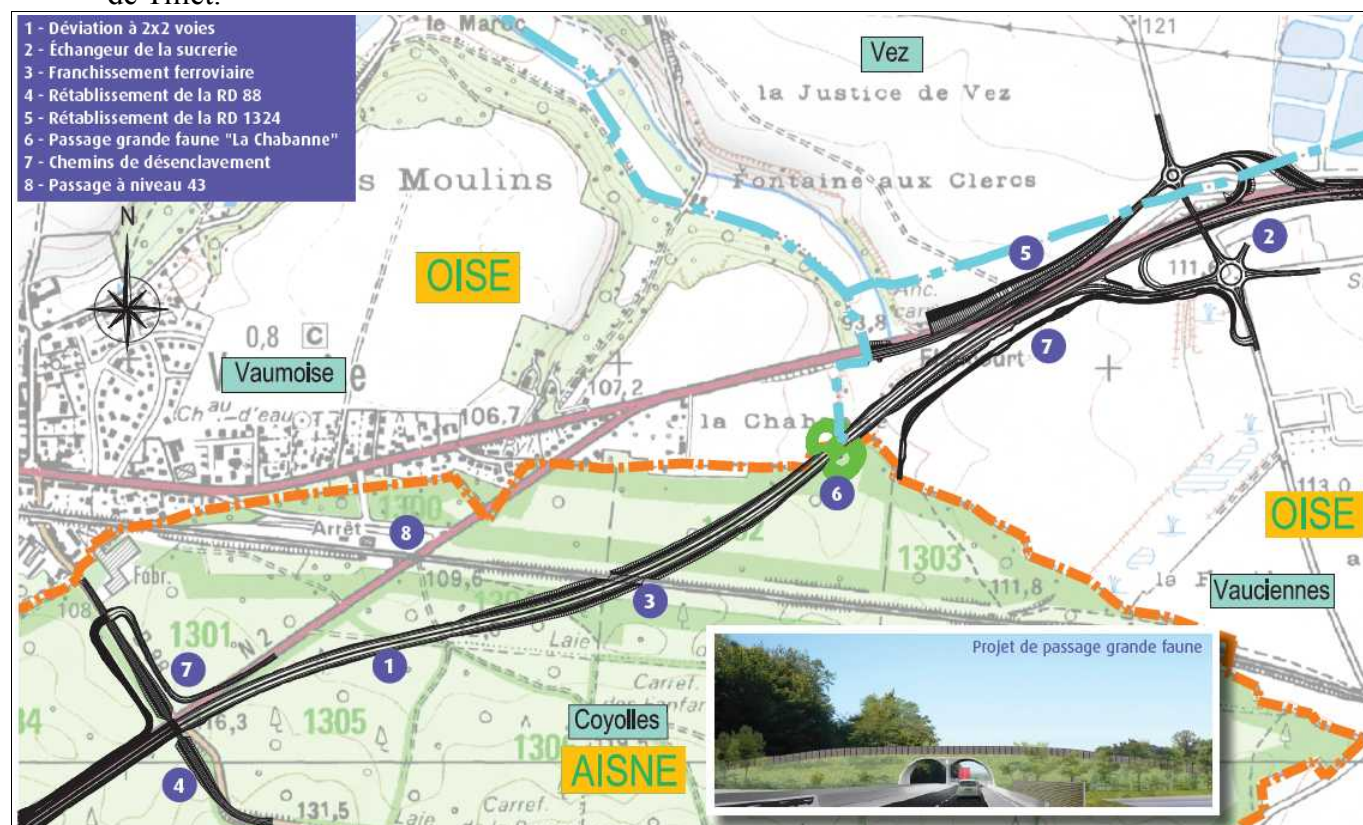
## Mise à 2x2 voies de la RN 2 – Déviation de Vaumoise

### Démarrage des travaux

#### Présentation générale

La déviation à 2x2 voies de la RN 2 autour de la commune de Vaumoise s'intègre dans l'aménagement global, en voie express, à 2x2 voies de la RN 2 entre Paris et Soissons déclaré d'utilité publique en 2003. Cette opération consiste à :

1. aménager la RN2 à 2x2 voies en tracé neuf, entre la RD88 et l'échangeur de la Sucrerie de Vauciennes, soit sur une longueur d'environ 2 800 m.
2. requalifier l'échangeur existant de la sucrerie à Vauciennes avec l'élargissement de l'ouvrage d'art existant et la création de quatre nouvelles bretelles d'entrée et sorties sur la RN2 et de deux giratoires,
3. franchir la voie ferrée de la ligne SNCF Paris-Laon-Hirson par un pont route au dessus des voies ferrées supprimant de fait le caractère préoccupant du passage à niveau n°43 (caractère accidentogène),
4. rétablir la RD88 par un passage au dessus de la RN2 en pont dalle en béton armé,
5. rétablir la RD1324 (liaison A1/RN2) sur l'échangeur de la Sucrerie par la requalification de la RN2 actuelle et par la création d'une section neuve connectée sur un giratoire de l'échangeur,
6. créer un passage spécifique grande faune au lieu dit « La Chabanne » d'une largeur de 25 m,
7. rétablir les dessertes du territoire par la création de deux chemins de désenclavement ; celui de la caisserie industrielle Velay-Bernard et une route forestière pour l'accès à la partie nord-est du bois de Tillet.



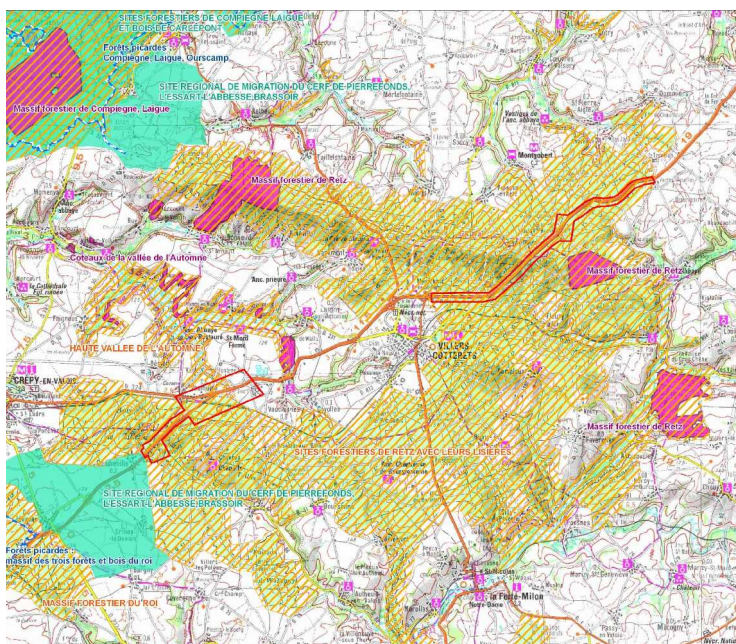
Inscrite au Programme de Modernisation des Itinéraires 2009-2014 pour un montant de 27 millions d'euros, l'opération déviation de Vaumoise est financée par l'Etat (63,52%), la Région Picardie (19,07%) et le Conseil Général de l'Aisne (17,41%). La DREAL Picardie assure la maîtrise d'ouvrage de l'opération et la DIR Nord la maîtrise d'oeuvre des études et des travaux.

## Enjeux environnementaux

La déviation de Vaumoise traverse le bois de Tillet appartenant à la forêt domaniale de Retz et se situe en outre à proximité de trois zones Natura 2000

- Site d'Importance Communautaire FR2200566 « Coteaux de la vallée de l'Automne »,
- Zone de Protections Spéciales FR2212005 « Forêts picardes – Massif des trois forêts et Bois du Roi »,
- Site d'Importance Communautaire FR2200389 « Massif forestier de Retz ».

La forêt de Retz est un site écologique d'intérêt majeur qui participe aux réseaux forestiers du nord-est de la région parisienne (massifs forestiers de Laigne, Ourscamps, Compiègne, Retz, Saint Gobain, Ermenonville). Elle participe au maintien d'une population importante de cerfs élaphe.



*Localisation des zones Natura 2000*

Une étude de bioévaluation complète menée à l'échelle de l'itinéraire traversant la forêt de Retz, a été réalisée de 2009 à 2011. Elle accompagne le dossier de dérogation relative à la destruction d'espèces protégées (chiroptères, amphibiens, oiseaux...) et prévoit des mesures environnementales d'évitement, de réduction et de compensation des impacts du projet.

La démarche environnementale menée par la DREAL Picardie pendant les études a conduit le maître d'ouvrage à rétablir le corridor de déplacement de la grande faune bois de Tillet/talweg de Vaumoise par un passage grande faune spécifique en passage supérieur de 25 mètres de largeur.



*Projet de passage faune – esquisse AEI*

Un coordonnateur environnemental réalise aujourd'hui le suivi environnemental de la réalisation des études et des travaux. Son rôle est de veiller au respect des mesures environnementales et de sensibiliser les différents acteurs du chantier. Cela s'est par exemple traduit par la pose d'un balisage autour d'ornières qui s'étaient formées dans un chemin forestier et dans lesquelles se trouvaient des pontes des grenouilles rouges.



*Balisage de zones sensibles pendant les travaux*



*Pontes de grenouilles rouges*

### Libération des emprises

De septembre 2012 à mars 2013, l'ONF a déboisé l'ensemble des emprises du projet. L'abattage des arbres a été effectué à une période propice vis à vis de la nidification des oiseaux et a été précédé par un abattage sélectif d'arbres à cavités susceptibles d'abriter des chiroptères.

Le diagnostic archéologique de la trace de la RN2 en forêt a été réalisé au printemps 2013. Il se poursuivra en plaine après les récoltes fin 2013. Le diagnostic consiste en la réalisation de tranchées de faible profondeur, sur environ 10 % de la surface, afin de révéler la présence éventuelle de vestiges archéologiques. Les archéologues du service archéologique du Conseil Général de l'Aisne ont notamment mis au jour une caisse de munitions anglaises datant de la 1<sup>ère</sup> Guerre Mondiale.



*Déboisement et diagnostic archéologique*



*Environ 200 grenades ont nécessité l'intervention des démineurs*

### Premiers travaux : l'ouvrage ferroviaire

Les premiers travaux routiers consistent en la réalisation de l'ouvrage de franchissement de la voie ferrée Paris – Laon – Maubeuge pour lequel des interruptions de la circulation ferroviaire ont été réservées à partir du 17 juin 2013. La construction de l'ouvrage ferroviaire a commencé en juin 2013 et doit se terminer en juin 2014. L'ouvrage sera en fait constitué de trois ouvrages accolés, des Passages Inférieurs en Portique Ouvert (PIPO) à poutres précontraintes, faisant au total 70m de long, 16m d'ouverture et 8 m de haut.

L'une des principales contraintes est d'assurer la sécurité du chantier vis à vis de la circulation ferroviaire. ; certaines phases de travaux doivent être réalisées sous interruption de circulation ferroviaire, de nuit ou de week end notamment pour le coulage du tablier qui aura lieu lors week-end de pâques 2014.



*Réalisation des fondations : Pieux de diamètre 1200mm de 7m de profondeur*

Les travaux suivants porteront sur l'échangeur de la sucrerie à Vauciennes en 2014.